

**Nombre de Conseillers**

**en exercice : 15**

**Présents : 15**

**Absents : 2**

**Procurations : 2**

**COMPTE RENDU DU**  
**CONSEIL MUNICIPAL**  
**DU 6 JUILLET 2020**

L'an deux mille vingt

Le six juillet

Le Conseil Municipal de la Commune de Malves en Minervois

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la Présidence de Monsieur Régis POMMIES, Maire.

Date de Convocation : Le 29/06/2020

**PRESENTS** : SABAYROU Francine, CANOVAS Alphonse, COASSIN Ottorino, DUVAL Juliette, MERIEUX Olivier, GIRARD Yves, DOUTRE Myriam, RAYMOND Pierre-Emmanuel, CORBEL Sandrine, MARTIN Marie Dominique, LEBRETON David, CAGNINACCI Isabelle.

**Secrétaire** : Francine Sabayrou

**Procuration** : Mr Garces a donné procuration à Mr Canovas, Mme Lamour a donné procuration à Mme Corbel

Les membres du Conseil Municipal étant en nombre suffisant pour délibérer valablement,

**Monsieur le Maire** déclare la séance ouverte.

**BUDGET PRIMITIF 2020- M14 –**

Monsieur le Maire donne lecture de sa note de présentation budgétaire et énumère article par article les prévisions budgétaires et propositions financières établies par la commission des finances.

Le budget se présente comme suit :

**Dépenses de fonctionnement :**

Charges à caractère général	277 743 €
Charges de personnel	371 500 €
Autres charges diverses	109 100 €
Charges financières	15 300 € (32 600 € de capital en section d'investissement)
Charges exceptionnelles	10 200 €
Dépenses imprévues	50 000 €
Amortissements	24 979 €

Un prélèvement de 226 506 € sur le fonctionnement sera affecté pour financer les opérations d'investissement 2020.

**Recettes de fonctionnement :**

Produits de services :	37 000 €
Produits des impôts :	425 409 €
Dotations de l'Etat et participations	194 646 €
Autres produits divers :	14 553 €
Remboursement de charges personnel	27 252 €
Excédents antérieurs reportés	386 468 €

**Les opérations d'investissements programmées pour 2020 sont les suivantes :**

Achat de matériels	13 000 €
Mise en place bâche incendie	20 037 €
Extension groupe scolaire	35 000 €
Travaux rue des Caves intempéries	140 000 €
Pluvial Occitanie/Trencavel	330 580 €
Columbarium tranche 2	10 000 €
Eclairage public tranche 3	25 000 €
Renforcement BT Templiers	18 114 €
Renforcement BT imp des Amandiers	7 240 €
Aménagement salles de consultations	42 000 €

**Les recettes d'investissement 2020 :**

Les recettes sont issues du remboursement de TVA 2018 (20 076 €), de la Taxe d'aménagement (10 000 €), des subventions accordées par l'Etat, le Département, la Région et la Communauté d'Agglo (404 473 €) et de l'excédent de fonctionnement 2019 pour 263 112 €.

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, approuve le budget 2020 ci devant présenté avec un total équilibré des deux sections :

FONCTIONNEMENT	DEPENSES	1 085 328 €
	RECETTES	1 085 328 €
INVESTISSEMENT	DEPENSES	1 283 602 €
	RECETTES	1 283 602 €
VOTE	POUR	15

#### **VOTE DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS ET COMPTE RENDU D'ACTIVITE.**

Monsieur GIRARD Yves, conseiller en charge de la Commission Associations fait un bref compte rendu de ses rencontres avec les associations en activité sur la Commune :

Elles ont beaucoup souffert de la crise sanitaire, certaines d'entre elles souhaitent renouveler le bureau mais ne trouvent pas de volontaire pour prendre la suite. De façon générale, il y a un fort ralentissement de la vie associative. La commission association propose de reconduire le montant des subventions attribuées en 2019.

Mr Girard donne lecture du montant des subventions aux associations, une par une et elles sont votées individuellement **à l'unanimité, à l'exception de la subvention à l'Etoile sportive Malvoise dont le vote est le suivant : POUR 14 CONTRE 1**  
(cf détail des montants sur BP)

#### **RENOUVELLEMENT DE LA COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS.**

Monsieur le Maire dépose devant l'assemblée le courrier de la Direction Générale des finances publiques concernant le renouvellement de la Commission communale des impôts directs (CCID) suite aux élections municipales de 2020.

Il propose au conseil municipal une liste de 24 noms de personnes habitants la commune et qui sont contribuables sur la Commune.

Cette liste sera transmise à la CCID qui retiendra 12 noms (6 titulaires , 6 suppléants) qui composeront la commission communale des impôts directs.

Accord à l'unanimité des membres présents.

#### **REDEVANCE POUR OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC ROUTIER COMMUNAL DUE PAR LES OPERATEURS DE TELECOMMUNICATIONS.**

Mr le Maire rappelle que l'occupation du domaine public routier communal par des opérateurs de télécommunications donne lieu à versement de redevances en fonction de la durée de l'occupation, des avantages qu'en tire le permissionnaire et de la valeur locative de l'emplacement occupé.

Les tarifs maxima sont fixés pour 2006 par le décret n° 2005-1676 qui a également fixé les modalités de calcul de la revalorisation à effectuer chaque année, en fonction de l'évolution de la moyenne des 4 dernières valeurs trimestrielles de l'index général relatif aux travaux publics (TP01).

Les tarifs maxima applicables en 2020 bénéficient d'un coefficient d'actualisation de 1.3885.

Le Maire propose au conseil municipal de fixer au tarif maximum le montant des redevances d'occupation du domaine public routier du par les opérateurs de télécommunication, ce qui donne pour 2020 :

- 41.66 € par kilomètre et par artère en souterrain,
- 55.54 € par kilomètre et par artère en aérien,

Il propose que ces montants soient revalorisés au 1<sup>er</sup> janvier de chaque année en fonction de l'évolution de la moyenne de l'index TP 01 de décembre (N-1), mars (N), juin (N) et septembre (N) ; d'inscrire annuellement cette recette à l'article 757.

**Accord à l'unanimité des membres présents.**

#### **POUR INFORMATION :**

##### **Travaux rue des Caves.**

Mr le Maire informe le conseil que les travaux Rue des Caves sont programmés fin d'année 2020 ou début 2021, en raison du retard dû à la crise sanitaire.

##### **Travaux aux anciennes écoles pour la création de deux cabinets de consultations.**

Mr le Maire informe le conseil de la consultation d'entreprises qui a été engagée et dont l'ouverture des offres est programmée pour le 17 juillet. La commission des marchés se réunira pour choisir les entreprises, après analyse de l'architecte, pour un début de travaux en septembre et une durée de 3 mois.

**Opération broyage par le Covaldem en partenariat avec la Commune.**

Le Covaldem met en place une campagne de broyage de végétaux à destination des usagers. Cette opération sera suivie par la Commission environnement qui doit se rapprocher du Covaldem et engager une information sur le prochain bulletin municipal pour connaître le besoin des habitants.

**Plan de relance économique par la Communauté d'agglo suite à la crise sanitaire du COVID 19.**

Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier du Président de Carcassonne Agglo concernant la mise en place d'un fonds territorial d'intervention spécifique pour aider les entreprises locales fragilisées à disposer d'un prêt pour financer leur besoin en fonds de roulement ou l'investissement productif.

Les communes membres de la communauté d'Agglo seraient sollicitées sous forme d'une participation financière pour abonder ce fonds. Une convention sera proposée dans les prochaines semaines. Affaire à suivre.

**Passage du Tour de l'Aude Handi Sport en septembre 2020.**

Monsieur le Maire informe les conseillers qu'il a été contacté par l'Association Handi sport de l'Aude pour le passage du Tour en septembre et la possibilité d'organiser, avec le tissu associatif, un accueil pour le repas du soir, le 16 septembre. Contact doit être pris avec les associations par Mr Girard.

**Elections Sénatoriales du 10 juillet 2020.**

Monsieur le Maire donne lecture du décret convoquant les conseils municipaux à élire en leur sein les représentants pour l'élection des sénateurs en septembre 2020. Un conseil municipal devra donc se tenir le 10/07/2020 pour élire 3 grands électeurs, représentant la Commune de Malves en Minervois.

**Compte rendu du conseil d'école de juin par Mme Juliette DUVAL, conseillère municipale.**

Mme Duval fait un compte rendu du conseil d'école et fait part des demandes des enseignants :

L'aménagement de la cour, le règlement intérieur de la cantine pour intégrer la possibilité aux enseignants de prendre leur repas sur place, la sécurisation du passage qui va à la maternelle sans passer par l'entrée de l'école.

Elle fait part de la baisse d'effectif pour 2020 et 2021 ; de la possibilité d'accueillir des stages de remise à niveau la semaine du 24 au 28/08. Les demandes seront étudiées au cas par cas et une réponse sera donnée pour chacune de ces demandes.

Mr Canovas fait un compte rendu de la dernière entrevue avec l'architecte et les entreprises concernées par les désordres constatés sur le crépis des classes neuves, sur le sol de la butte derrière ces classes. Les entreprises Villarzel et Colas doivent reprendre le sol et le damage ;

**Compte rendu de la rencontre avec Mr Martorello, architecte en charge des travaux au Château.**

Monsieur le maire informe les conseillers qu'il a rencontré en présence de Mme Doutre , Mr Martorello pour le dossier de mise en accessibilité du premier étage du château.

Il lui a été demandé de préparer une étude technique et financière afin de déposer une demande de subvention auprès de la Drac avant la fin de l'année.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 heures 30

**Les conseillers présents**

**LE MAIRE**  
**R.POMMIÉS**

**SABAYROU**

**CANOVAS**

**COASSIN**

**GARCES**

**DUVAL**

**LAMOUR**

**MERIEUX**

**GIRARD**

**DOUTRE**

**RAYMOND**

**CORBEL**

**MARTIN**

**LEBRETON**

**CAGNINACCI**